



Monsieur le Ministre Clément BEAUNE

Monsieur le Ministre Christophe BECHU

Objet : Réponse à votre courrier du 12/07/2023

Messieurs les Ministres ,

C'est avec beaucoup d'attention, que j' ai pris connaissance de votre courrier concernant l' accidentologie dans les DIR ,

malheureusement il y a encore beaucoup trop d'accidents , est la reconnaissance que les agents attendent de l' administration,

n'est à la hauteur de ce qu' ils espèrent , il y a eu une légère amélioration la- dessus (déplacement du ministre en cas de

décès d 'un agent mais cela reste insuffisant), pour exemple trois policiers meurent en service en portant une personne à

l' hopital , ils ont droit aux honneurs de la nation , à une cérémonie présidentielle, et on leur remet la légion d ' honneur .

Nous un agent meurt en service il n'a le droit à rien, nous sommes des fonctionnaires de l' état , nous demandons

à bénéficier d'une reconnaissance comme celle donnée aux policiers .

1)Décoration à titre posthume , ou en cas de blessures graves pour les agents VNF et DIR :

L' administration , s était engagée lors de discussions antérieures , à inscrire cela dans le statut , mais pour pouvoir faire cela ,

il faut une loi , qu' attendez vous pour demander que cette loi soit créée au niveau du parlement ?

2)Bonification du service du service actif pour les agents VNF et DIR :

Les douaniers , les policiers ont la bonification car ils travaillent sur la route et sur la mer , et parce que c'est dangereux de travailler sur la route et sur la mer, et nous nous travaillons sur la voie d'eau et sur la route en permanence et nous n'avons pas la bonification du service actif.

A l'heure actuelle , si un agent part à 59 ans , il subit une double peine , la décote plus une pension de misère du faite qu'il ne peut pas prétendre à la bonification .

Nous aimerions savoir , pourquoi vos demandes sont -elles systématiquement refusées ?

Est-, ce qu'on pourrait avoir les copies de ces demandes ?

Nous ne manquerons pas de venir vous demander sous peu , en nombre, toutes ces revendications, notamment, le jour de la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques, si nous n'obtenons pas gain de cause avant sur tous ces sujets, y compris celui , concernant la réforme statutaire des personnels d' exploitation .

3)Réforme statutaire des personnels d'exploitation :

Nous n' accepterons pas que le corps soit scindé en deux .

Nous n'accepterons pas que l'emploi fonctionnel de ceepsoit remis sur la table .

Nous vous avons remis la-dessus une proposition de décret .

Veillez , agréer Messieurs les Ministres, l'expression de mes sincères salutations .

Signé le secrétaire National du collège des personnels d'exploitation

Alexandre BERGOUGNOU

Copie à :

Mme PARDESSUS Marine conseillère sociale

Mr Clément Jacques DRH

Mr LEFORESTIER Guillaume SG

Mme TEBOUL Veronique

Mme FLORI Juliette

Mr JANVIER Laurent FEETS

Mr Nizaraly zainyl